

Résidence croisée art3 Valence | Homesession Barcelone

art3 a initié cette résidence en partenariat avec Homesession, lieu de diffusion et de résidence à Barcelone avec l'objectif de favoriser la mobilité des artistes et de faciliter la connaissance et les relations avec la réalité artistique de chaque territoire. Un.e artiste de la Région Auvergne-Rhône-Alpes séjourne deux mois à Barcelone et à un.e artiste catalan.ne réside la même durée à Valence.

art3 et Homesession mettent en commun leur compétence pour accompagner de part et d'autre la recherche de deux artistes. L'artiste sélectionné.e présentera son travail ou sa recherche à l'occasion d'un événement en fin de résidence.

Conditions générales

- Résider ou avoir fait ses études dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes*
- Avoir moins de 40 ans
- Faire parvenir un dossier numérique** qui doit comprendre :
10 - 20 images du travail récent,
un statement, un avant-projet et un CV actualisé,
revue de presse,
- Le dossier numérique doit nous parvenir **avant le 15 avril 2021** à l'adresse suivante :
contact@art-3.org (objet : Candidature Barcelone).

* Etudes supérieures

** Le dossier numérique doit être un seul document PDF ne dépassant pas 6 Mo devant réunir la totalité des éléments demandés (Statement, images, bio, articles de presse).

Durée

- **Août et septembre 2021**

Allocation

- 900 € mensuel
- Mise à disposition d'un logement
- 500 € d'aide à la production [200 € : art3 / 300 € : Homesession]

Frais à la charge de l'artiste

- Voyages, nourriture, téléphone.

L'artiste séjournera dans un logement situé dans le quartier de Poble Sec, au centre de Barcelone :

Homesession
C/ Creu dels Molers, 15 - 08004 Barcelone

Mode de sélection

- Les candidatures sont examinées par Homesession et art3 en mai.
- La période de séjour à Barcelone est définie en accord avec la structure partenaire et les modalités de l'échange sont fixées par une convention.

art 3
art contemporain
résidences production diffusion
8, rue Sabaterie
F - 26 000 Valence
contact@art-3.org
www.art-3.org

La résidence est soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
L'Institut Ramon Llull.